

**SOLIDARITÉ EMPLOI**

3 rue Martin Luther King
44240 La Chapelle-sur-Erdre
02 40 72 56 92

solidarite@solidarite-emploi44.fr

**DEMANDE DE MISE A
DISPOSITION
DE GOBELETS RÉUTILISABLES**

Nom de l'association :

Nom / Prénom du demandeur :

En qualité de :

Adresse :

CP – Ville :

Téléphone :

Mail :

Nom de la manifestation ou de l'activité concernée :

Date :

Lieu :

Tarifs (Non assujetti à la TVA – TVA non applicable art. 293B du CGI)

Gobelets / tasses empruntés	Tarifs		Gobelets / tasses empruntés	Tarifs
100	13.75 €		480	66 €
200	27.5 €		720	99 €
240	33 €		960	132 €
400	55 €		1200	165 €

Demande emprunteur**Réponse SE44**

Lot de	Nbre de lot(s)	Quantité totale de gobelets	Gobelet disponible	Quantité accordée	Prix
240 gobelets (25cl)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="text"/>	<input type="text"/>
100 gobelets (25cl)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="text"/>	<input type="text"/>
100 gobelets (10cl)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL :				<input type="text"/>	<input type="text"/>

Gobelets à retirer le à

Gobelets à restituer le à

Date et signature du demandeur	SOLIDARITÉ EMPLOI – Signature et cachet
La Chapelle-sur-Erdre, le <input type="text"/>	
Nom / Prénom : <input type="text"/>	
« Bon pour accord » <input type="text"/>	

Tout gobelet non restitué ou rendu cassé ou « avec inscriptions indélébiles » sera facturé à l'emprunteur au prix de 1 €.

L'emprunteur devra respecter la date convenue pour la restitution des gobelets.

En cas de non-respect de la date, des frais de gestion d'un montant de 0,10 € par unité lui seront facturés.

L'emprunteur est donc fortement invité à mettre en place, lors de son évènement, une caution équivalente auprès des utilisateurs des gobelets, l'assurant ainsi d'un minimum de restitution par les consommateurs.

En tout état de cause, qu'il ait ou non institué ladite caution de 1 €, l'emprunteur, et lui seul, devra prendre à sa charge la facture des gobelets manquants.

Nota :

Les gobelets sont uniquement mis à disposition des associations dans le cadre des manifestations ouvertes au public et de la tenue d'une buvette nécessitant une ouverture de débit de boisson temporaire.

Les réunions, repas ou activités regroupant uniquement les membres d'une association sont exclus. Les gobelets mis à disposition de l'emprunteur devront être utilisés uniquement dans le cadre de la manifestation ou activité prévue et, en aucun cas, être prêtés à un autre utilisateur.

CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉSERVATION – RETRAIT - RESTITUTION :

1 - La présente convention doit être complétée et adressée par l'emprunteur au minimum 15 jours avant la date souhaitée à SOLIDARITÉ EMPLOI – solidarite@solidarite-emploi44.fr

2 - SOLIDARITÉ EMPLOI vérifie la disponibilité et retourne la demande complétée avec le prix de la prestation et les dates de retrait et restitution des gobelets

3- L'emprunteur retourne la demande avec la mention « bon pour accord »

Si les créneaux proposés ne conviennent pas, nous contacter au 02 40 72 56 92 pour convenir d'un autre rendez-vous.

Lieu de retrait et restitution des gobelets (en dehors des vendredi après-midi) :

SOLIDARITÉ EMPLOI – 3 rue Martin Luther King – 44240 La Chapelle-sur-Erdre

Côté cour intérieure du bâtiment en sonnant à l'entrée.

Lors du retrait des gobelets, l'emprunteur devra être muni de la présente convention et vérifiera le nombre de gobelets et leur état général et attestera de leur emprunt en signant la présente convention. Il en sera de même lors de la restitution des gobelets.

Les gobelets doivent être restitués rangés, vidés de leur contenu et rincés, le lavage étant assuré par SOLIDARITÉ EMPLOI.

RETRAIT le _____ à _____

Signature demandeur / SOLIDARITÉ EMPLOI

Lot de	Quantité remise
240 gobelets (25cl)	
100 gobelets (25cl)	
100 gobelets (10cl)	

RESTITUTION le _____ à _____

Signature demandeur / SOLIDARITÉ EMPLOI

Type de gobelets :	Nbre de gobelets manquants :	Nbre de gobelets restitués :
Gobelets (25cl)		
Gobelets (25cl)		
Gobelets (10cl)		